



PRÉFET DU RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

PLATEFORME INTERDÉPARTEMENTALE DE NATURALISATIONS

AIN – ARDÈCHE – LOIRE- RHÔNE

DEMANDE DE NATURALISATIONS OU DE RÉINTÉGRATIONS PAR DÉCRET (article 21-15 et suivants du code civil)

Liste des pièces à fournir

MERCI DE BIEN VOULOIR PRÉSENTER VOTRE DOSSIER DANS L'ORDRE DE LA LISTE CI-DESSOUS, DE COCHER CHAQUE PIÈCE JUSTIFICATIVE ANNEXÉE ET DE JOINDRE LA PRÉSENTE LISTE EN PREMIÈRE PAGE DE VOTRE DEMANDE

J'attire votre attention sur la vigilance que vous devez porter à la constitution de votre dossier.

- En cas d'absence d'un document, votre dossier vous sera rendu et vous devrez reprendre RDV.
- Tout document rédigé en langue étrangère doit être traduit en Français par un traducteur assermenté près la Cour d'Appel.
- Fournir impérativement les originaux lorsqu'ils sont demandés sinon votre dossier vous sera rendu.
- Pour savoir si le document à fournir doit faire l'objet d'une légalisation ou d'une apostille, vous pouvez vous référer au tableau suivant https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/leg_-_tableau_recapitulatif_droit_conventionnel_-_04-03-19_cle8cb1b4.pdf

DOCUMENT DE BASE	Original	Copie	
CERFA n°12753*02 de demande d'acquisition de la nationalité française daté et signé (avec mail et numéro de téléphone)	<input type="checkbox"/> 2		
Un timbre fiscal électronique de 55 euros en cours de validité (sur le site https://timbres.impots.gouv.fr)			
Le cas échéant, la demande de francisation CERFA n°65-0054	<input type="checkbox"/> 1		
2 photographies d'identité (identiques et tête nue) portant votre nom et prénom au verso	<input type="checkbox"/> 2		
1 grande enveloppe « LETTRE SUIVIE » 500gr vierge en format A4 et affranchie au poids du dossier	<input type="checkbox"/> 1		
Si vous avez déjà déposé une demande : fournir la copie de la précédente décision		<input type="checkbox"/> 1	

ETAT CIVIL

Les actes d'état civil délivrés par l'administration française doivent dater de moins de 3 mois (mais il n'y a pas de date de validité pour les actes d'état civil provenant de l'étranger).

Dans tous les cas	Original	Copie	
- Original de l'acte de naissance délivré par l'OFPRA pour les réfugiés - Original de la copie intégrale de votre acte de naissance avec indication du nom de vos père, mère, délivrée par l'officier d'état civil du lieu où l'acte de naissance est conservé. - Si en langue étrangère : traduction en original par un traducteur agréé <input type="checkbox"/> - Et le cas échéant : légalisation <input type="checkbox"/> ou apostille <input type="checkbox"/> <u>Pour l'Algérie, seuls les actes de naissance EC7 en arabe avec code barre accompagnés de la traduction française sont recevables</u>	<input type="checkbox"/> 1		
- Si les dates et lieux de naissance de vos parents ne sont pas indiqués dans votre acte de naissance vous devez produire les actes d'état civil de vos parents contenant ces indications : acte de naissance, de mariage. - Si en langue étrangère : traduction en original par un traducteur agréé <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> 1	

Le cas échéant, tout document justifiant d'une modification de votre nom	<input type="checkbox"/> 1		
- La copie de votre passeport : identité et pages tamponnées - Pour les ressortissants CE : copie de la carte nationale d'identité du pays d'origine		<input type="checkbox"/> 1	
<i>Si vous êtes marié</i>	Original	Copie	
- Original de la copie intégrale de votre acte de mariage - <i>si en langue étrangère : traduction en original par un traducteur agréé</i> <input type="checkbox"/> - <i>et le cas échéant : légalisation</i> <input type="checkbox"/> <i>ou apostille</i> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1		
Si vous êtes réfugié fournir un certificat de mariage délivré par l'OFPRA	<input type="checkbox"/> 1		
<i>Si vous êtes divorcé : en cas d'unions précédentes, pour chaque mariage</i>	Original	Copie	
- Original de la copie intégrale des actes de mariages précédents et tout document justifiant de leur dissolution (copie du jugement de divorce, original acte de décès...) - <i>si en langue étrangère : traduction en original par un traducteur agréé</i> <input type="checkbox"/> - <i>et le cas échéant : légalisation</i> <input type="checkbox"/> <i>ou apostille</i> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1		
<i>Si vous êtes séparé:</i>	Original	Copie	
Décision de séparation de corps ou ordonnance de non-conciliation ou acte de répudiation		<input type="checkbox"/> 1	
<i>Si vous avez conclu un PACS:</i>	Original	Copie	
Récépissé d'enregistrement délivré par le Tribunal Judiciaire		<input type="checkbox"/> 1	
<i>Si vous avez des enfants mineurs, français ou étrangers, domiciliés en France ou à l'étranger</i>	Original	Copie	
L'original de la copie intégrale de l'acte de naissance de chaque enfant - <i>si en langue étrangère : traduction en original par un traducteur agréé</i> <input type="checkbox"/> - <i>et le cas échéant : légalisation</i> <input type="checkbox"/> <i>ou apostille</i> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1		
Pour les enfants de moins de 18 ans scolarisés : le certificat de scolarité pour l'année en cours	<input type="checkbox"/> 1		
Pour les enfants non scolarisés : photocopie du carnet de santé (1ère page « identité » et page « vaccination ») ou attestation de présence en crèche		<input type="checkbox"/> 1	
Si votre enfant est réfugié, original récent du certificat de naissance délivré par l'OFPRA		<input type="checkbox"/> 1	
Pour les enfants adoptés : copie du jugement d'adoption attribuant l'autorité		<input type="checkbox"/> 1	

CASIER JUDICIAIRE	Original	Copie	
Ce document n'est pas exigé pour les réfugiés et les apatrides protégés par l'OFPRA et pour les personnes entrées en France durant leur minorité			
Si vous résidez en France depuis moins de 10 ans : - un original du casier judiciaire étranger de tous les pays dans lesquels vous avez séjourné plus de 6 mois au cours des 10 dernières années - <i>si en langue étrangère : traduction en original par un traducteur agréé</i> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> 1		

CONNAISSANCE DE LA LANGUE ETRANGERE	Original	Copie	
<u>/!\ Sont dispensés de l'assimilation linguistique :</u> - les réfugiés âgés de plus de 70 ans et résidant en France depuis plus de 15 ans - les personnes dont le handicap ou l'état de santé déficient chronique rend toute évaluation linguistique impossible, devront produire un certificat médical			
<u>/!\ Ne sont pas acceptées comme attestation linguistique :</u> - les attestations de dispense de formation linguistique et les attestations ministérielles de compétence linguistique délivrées par l'OFIL.			

Depuis le 11 août 2020, vous devez justifier du niveau B1 ORAL ET ECRIT du cadre européen commun de référence pour les langues (CERL)

Vous devez donc produire un des justificatifs suivants :

- diplôme national du brevet OU		<input type="checkbox"/> 1	
- diplôme français sanctionnant un niveau de formation au moins égal au niveau 3 de la nomenclature française des niveaux de formation OU		<input type="checkbox"/> 1	
- diplôme attestant d'un niveau de connaissance de la langue française au moins équivalent au niveau B1 du CERL OU		<input type="checkbox"/> 1	
- attestation de moins de 2 ans, délivrée à l'issue d'un test linguistique certifié : <ul style="list-style-type: none"> • Test de connaissance du Français (TCF) de France Education International (ex CIEP) • Test d'évaluation de français (TEF) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris OU		<input type="checkbox"/> 1	
- diplôme délivré par les autorités d'un Etat francophone accompagné d'une attestation de comparabilité (copie acceptée) mentionnant à la fois le niveau de formation au regard de la nomenclature française et le suivi des études en français, délivré par l'organisme ENIC-NARIC		<input type="checkbox"/> 1	

RESIDENCE/SEJOUR	Original	Copie	
La copie recto-verso de votre carte de séjour en cours de validité et à votre adresse actuelle		<input type="checkbox"/> 1	
Si vous êtes ressortissant européen non soumis à l'obligation de détention d'un titre de séjour : photocopie recto-verso de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport		<input type="checkbox"/> 1	
Photocopie recto-verso du titre de séjour de votre conjoint ou concubin ou de sa carte nationale d'identité		<input type="checkbox"/> 1	
Si vos parents vous prennent en charge : photocopie recto-verso du titre de séjour ou de leur carte nationale d'identité		<input type="checkbox"/> 1	

RESSOURCES ET ACTIVITE PROFESSIONNELLE	Original	Copie	
Si vous êtes salarié :			
- les certificats de travail concernant les 3 dernières années ou l'historique des missions d'interim sur les 3 dernières années		<input type="checkbox"/> 1	
- la copie du contrat de travail en cours indiquant le salaire, la date d'entrée, l'emploi occupé		<input type="checkbox"/> 1	
- la copie des 3 derniers bulletins de salaire		<input type="checkbox"/> 1	
- En cas de mariage, PACS ou concubinage, copie des : 3 derniers bulletins de salaire du conjoint ou du concubin, les 3 derniers avis d'imposition du conjoint ou concubin		<input type="checkbox"/> 1	
Si vous êtes demandeur d'emploi:			
- les justificatifs d'inscription à Pôle Emploi		<input type="checkbox"/> 1	
- les 3 derniers bordereaux de versement des indemnités		<input type="checkbox"/> 1	
- tout justificatif de votre activité professionnelle au cours des 3 dernières années		<input type="checkbox"/> 1	
Si vous êtes artisan, commerçant, exploitant agricole, gérant :			
- l'extrait d'immatriculation au registre du commerce ou des métiers		<input type="checkbox"/> 1	
- les statuts de la société pour les dirigeants ou associés		<input type="checkbox"/> 1	
l'attestation comptable de vos revenus mensuels			
- le bordereau de situation fiscale de la société dont vous êtes soit actionnaire, soit gérant		<input type="checkbox"/> 1	
Si vous exercez une profession libérale			

- une copie de l'inscription à l'ordre professionnel - un justificatif de ressources des 3 dernières années		<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1	
Si vous êtes lycéen ou étudiant - le certificat de scolarité ou la carte d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année en cours - si vous êtes boursier, une attestation indiquant le montant de la bourse - si vous êtes pris en charge par vos parents, photocopie (recto-verso) de leur titre de séjour ou de leur carte nationale d'identité et de leur dernier avis d'imposition ou de non-imposition. S'ils résident à l'étranger, un justificatif des versements - si vous êtes contractuel de l'enseignement, les contrats de travail des 3 dernières années		<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1	

SITUATION FISCALE	Original	Copie	
L'original du bordereau de situation fiscale modèle P237, daté de moins de 3 mois portant sur les 3 dernières années (ce document est délivré par la direction des finances publiques dont vous dépendez sur présentation des avis d'imposition précités. Adresse sur votre avis d'imposition)	<input type="checkbox"/> 1		
Si vous êtes pris en charge par votre conjoint ou votre concubin ou un tiers, l'original de son bordereau de situation fiscale, modèle P237, daté et signé de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/> 1		
Les avis d'imposition ou de non-imposition des 3 dernières années	<input type="checkbox"/> 1		

DOMICILE	Original	Copie	
Si vous êtes locataire : - copie du contrat de location - 3 dernières quittances de loyer - dernière facture d'électricité ou de téléphone		<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1	
Si vous êtes propriétaire: - acte de propriété délivré par le notaire - si emprunt en cours, attestation bancaire qui indique que vous êtes à jour du paiement de vos échéances - dernière facture d'électricité ou de téléphone	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1	
Si vous êtes hébergé: - une attestation d'hébergement - un justificatif de l'identité de la personne qui vous héberge (copie CNI ou titre de séjour en cours de validité) - la copie d'un justificatif de domicile récent de la personne qui vous héberge	<input type="checkbox"/> 1	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1	

SITUATION MILITAIRE	Original	Copie	
Un état des services pour les anciens combattants et les légionnaires et les décorations et citations obtenues		<input type="checkbox"/> 1	